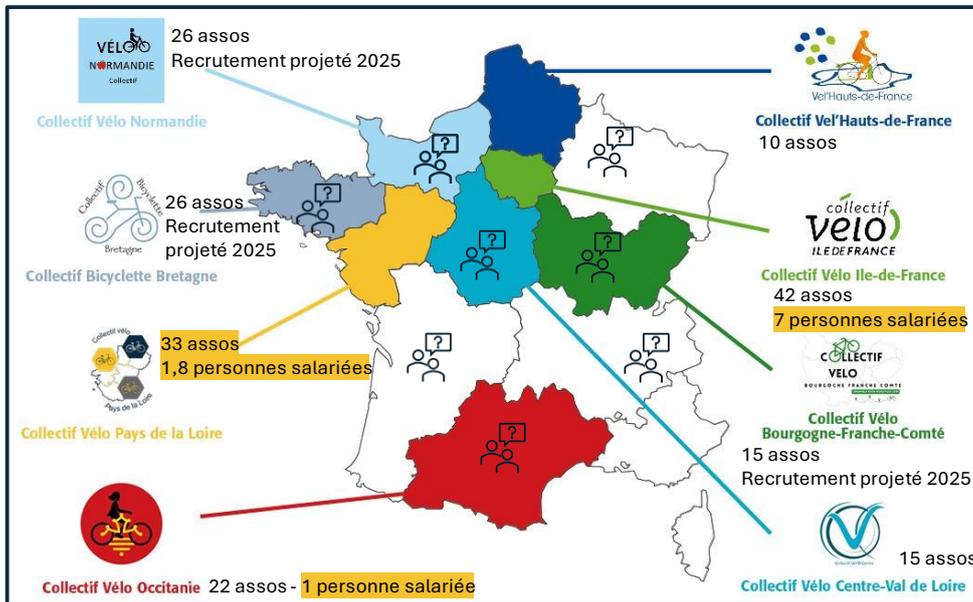




Le rayonnement des PDL dans la dynamique des collectifs régionaux



1 rencontre FUB inter-collectifs en janvier 2024



Collectifs ayant bénéficié d'un REX collectif ou individuel du CVPDL depuis 2021



Dans ce cadre, les **réunions mensuelles entre collectifs régionaux** en France constituent un espace intéressant : jusqu'ici, le CVPDL était moteur dans le transfert d'expériences sur le modèle financier, entre autres choses. L'année 2024 a marqué un tournant dans les coopérations inter-collectif : le sujet de **l'emport du vélo dans les trains cet été a conduit les collectifs a s'emparer ensemble du sujet** et permis de constituer une impulsion pour travailler ensemble, particulièrement avec l'Occitanie et la Bretagne. Ce travail va continuer et s'étendre à d'autres sujets, avec une volonté de plus en plus forte de mutualiser les efforts et se saisir des opportunités ensemble. Dans le contexte budgétaire qui fragilise l'ensemble des acteurs associatifs et du vélo, cette dynamique permet de ne pas s'isoler et se renforcer mutuellement.

Au-delà des liens nationaux, cette indépendance a aussi permis au Collectif en 2024 de **renforcer ses liens régionaux, avec la possibilité d'adhérer à des réseaux régionaux** : REEVE, Air Pays de la Loire, Le Mouvement Associatif, les Ecosolies. Des **liens historiques ont également été renforcés** avec Alisée, Cyclocamping International, la Fnaut Pays de la Loire ou encore FNE Pays de la Loire et ses antennes départementales mais aussi impulsé avec d'autres : CRESS, UFC Que Choisir, Cerema PDL, Boîtes à Vélo PDL.

Ces liens avec ces acteurs ou d'autres à venir permettent au Collectif de **participer activement à des dynamiques régionales**, notamment :

- Intégration au Dialogue Etat – têtes de réseau associatives avec la DRAJES
- Participation aux journées régionales de réflexion du Mouvement Associatif
- Suivi de la réflexion sur la mobilité solidaire dans le cadre de l'insertion professionnelle en région, sous l'impulsion du Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté et de la DREETS.

Ces participations permettent de promouvoir le vélo et notre réseau auprès de ces acteurs d'une part et de transmettre aux associations les réflexions et bonnes pratiques sur ces sujets d'autre part.

La fédération d'associations CVPDL : agir auprès des assos et des territoires



La constitution en fédération d'associations a conduit à écarter de fait les membres non associatifs qui ne disposaient alors plus de la forme juridique conforme. Toutefois, le collectif a maintenu ses effectifs en nombre, au regard de la création de nouvelles associations. Les associations membres fédèrent plus de **6 000 personnes adhérentes** et agissent au quotidien pour les **180 000 cyclistes quotidiens estimés** dans la région et les **31% de la population ligériennes qui sont cyclistes réguliers**, soient au moins une fois par semaine (source : Etat les français et le vélo. 2023).

Le Collectif a ainsi accompagné les nouvelles dynamiques :

- Fin 2024, le Collectif regroupe **33 associations membres, 11 structures en proximité** (notamment des structures non associatives telles que des coopératives) et 4 en accompagnement de création ou d'adhésion. Les associations membres se répartissent sur **28 communautés de communes**, soulignant le travail restant à faire pour mailler chacune des 69 intercommunalités de la région (à la création du CVPDL, 18 associations étaient membres).
- Les associations nouvellement créées : 1 dans le 49, 1 dans le 44. 2 projets accompagnés en 2024 sans aboutissement, l'un étant abandonné faute de dynamique collective, l'autre devenu une antenne d'une autre association, le temps de se développer, dans une logique d'incubation.
- Les projets d'associations, en cours d'accompagnement : 1 projet en cours autour de Fontenay le Compte, 1 dans le sud du 44, 1 association en incubation à la FUB après réorientation de notre part dans le 53.



Gouvernance & assos



5 associations au CA
8 réunions de CA en 2024
34 de coordination >100h

2 consultations annuelles via questionnaires



4 cafés des assos

1 rencontre annuelle

5 octobre 2024

à Angers



Transfert administratif et moyens d'agir

- Conventions partenariales
- Contrats de travail,
- Règlement intérieur,
- Fiches de postes,
- Procédures décisions,

- Outils
- Logiciels



2 fiches

« Ecrire son **projet associatif** »

Actualisation
« **premiers pas d'une assos** »

Communication

Actualisation **annuaire des assos**

Site net actualisé & renforcé (pages ressources, formation,)

8 newsletters

Taux d'ouverture **>75%**



L'objectif d'animation du réseau en 2024 était de créer et faciliter les liens entre les associations directement :

> **32 personnes lors des Café des associations** : 4 webinaires de 2h30 en 2024. 2 avril (8 personnes), 18 juin (5 personnes), 17 septembre (7 personnes) , 4 décembre (12 personnes)

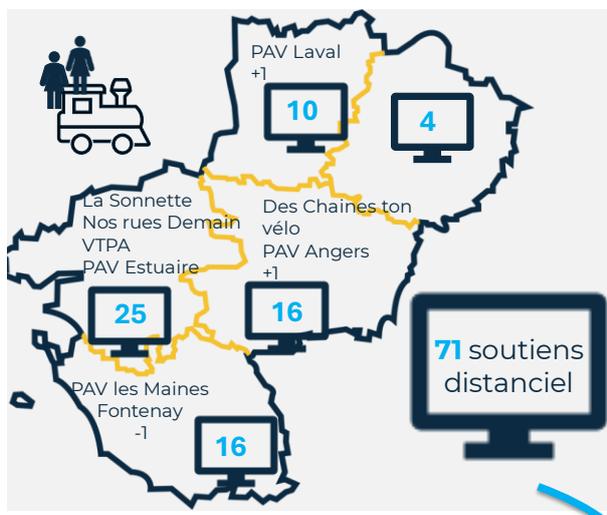
> **Une rencontre régionale à Angers le 5 octobre 2024** : 16 personnes pour 14 associations présentes. Cette journée a permis la montée en compétence sur les sujets suivants : gouvernance et salariat, modèles financiers et activités rémunératrices dans les associations, mobilisation des bénévoles et prises de responsabilité. Un compte rendu visuel a été réalisé.

> **L'envoi de 10 newsletters organisées par rubriques permanentes** (les outils de gestion, les calendriers des échéances à ne pas loucher, les bonnes pratiques dans le réseau, la veille sur les actus liées au vélo, etc). Cette newsletter a un taux d'ouverture supérieur à 75% (taux de 25 à 30% habituellement sur ce type de newsletter selon les plateformes d'envoi de newsletter).

En 2024, le CVPDL a essayé de faciliter la prise en main de la diversité des propositions de soutien via :

- la **création d'un catalogue des aides disponibles** et proposées par le collectif, afin de faciliter la prise en main de tout ce qui est proposé.
- la **création d'un groupe whatsapp** réunissant les 2/3 des associations membres
- la **création d'une messagerie en ligne, avec des canaux de discussion thématiques**, dont les personnes utilisatrices sont issues des associations membres du CA ou en très grande proximité, avec statut d'observateur par exemple.

ASSOS Aider à la consolidation et la montée en compétences



Brevet Initiation Mobilité Vélo

Fin 2023: CHANGIONS DE GRAQUET, PLACE AU VÉLO LAVAL x2, Vélo-Vélo

Fin 2024: PLACE AU VÉLO, Vélo-Vélo, AVELOS, Vélo-Vélo

Déployer une IMV Février 2025

- Centre de ressources**
- Gérer une asso
 - Financer une asso
 - Construire son plaidoyer
 - Education mobilité vélo
 - Evénements
 - Lutter contre le vol
 - Mécanique vélo



Au-delà de l'accompagnement des nouvelles dynamiques, un fort besoin de soutien est exprimé par les associations du territoire, y compris les plus anciennes, autour de deux axes majeurs :

- **La gestion d'association** avec, pour les plus petites, le développement des adhésions et le dépôt de subvention, pour les plus importantes l'accompagnement à la fonction employeur (administratif, développement des sources de financements et carnets de commandes, etc)
- **La montée en compétences pour que chacune puisse accompagner le développement du système vélo sur son territoire**, via les services et l'expertise d'usage.

Il est intéressant de relever que les associations dont les conseils d'administration sont sous forme de collégiales sont plus résilientes, notamment car leur renouvellement de gouvernance est plus fluide, avec moins d'enjeu de transfert de responsabilité.

L'ensemble des modalités de soutien proposées ont pour objectif de permettre à chaque structure et chaque bénévole de se saisir de celle qui lui convient le mieux, en fonction des besoins et de ses contraintes :

> 80 bénévoles accompagnés en soutiens distanciel individuels : près de 80 temps, de 30 min à 2h ont été menés en 2024, avec une personne bénévole à chaque fois (25 dans le 44, 12 dans le 53, 4 dans le 72, 16 dans le 49, 18 dans le 85). Chacun de ces temps en visio ou au tél a conduit à un récapitulatif mail avec les ressources, les actions recensées, les propositions de formation éventuelles, permettant ainsi aux bénévoles de repartir avec une sorte de feuille de route qu'il peut partager avec les autres bénévoles de la structure.

> 12 rencontres en présentiel souvent sur la base de déplacements de l'équipe salariée, pour rencontrer une partie des CA ou des collégiales, soient 26 personnes en 2024 dans 12 structures différentes : Laval le 10 juin (3 personnes), Fontenay le comte le 5 novembre (4), Angers le 2 juillet (3), Redon le 29 août(2), Nantes le 18 juillet (2), Saint Nazaire (3), Chemillé-en-Anjou le 24 juin (2), Nantes le 9 décembre (1 personne), Montaigu le 12 juillet (1), Ancenis le 8 juillet (2), Nantes le 22 août (2), Nantes le 24 novembre (1). Ces rencontres font également l'objet de l'établissement d'une feuille de

route / compte rendu. L'objectif est souvent également de soutenir les bénévoles en responsabilité et les accompagner dans la mobilisation d'autres bénévoles sur l'engagement en responsabilité.

> **Brevet initiation mobilité vélo**, formation permettant d'acquérir les compétences permettant de développer des vélo-écoles, dispensé par Place au Vélo Nantes et soutenu par le Collectif : 6 bénévoles de 6 structures de la région formées à l'automne 2024, en présentiel à Nantes, sur 4 jours et demi, du 18 au 22 novembre. En 2024, le CVPDL a accompagné Place au Vélo Angers pour proposer une session de formation IMV dans le 49 également, afin de faciliter la formation des bénévoles (session programmée en septembre 2025).

> pour ce qui est du **centre de ressources en ligne**, ce sont

+ les bénévoles en responsabilité dans les 33 associations membres qui y ont accès de manière permanente.

+ les bénévoles actifs réguliers dans les 33 associations, notamment pour les activités de vélo-écoles

+ les bénévoles d'associations partenaires ou en proximité, de manière ponctuelle, sur des ressources partagées ou pertinentes sur les actions communes.

+ les nouveaux bénévoles ou les personnes engagées dans des collectifs citoyens amenés à évoluer potentiellement sous statut associatif ont accès aux ressources identifiées selon leurs besoins afin de hiérarchiser l'information et leur permettre une acculturation progressive. En effet, les retours d'expériences montrent que trop d'informations peuvent noyer les bénévoles et non les aider.

En 2024, au-delà des outils venant d'autres acteurs et recensés dans le drive, nous avons notamment produit

> **une fiche "écrire son projet associatif"** sur la base des situations et particularités observées dans les associations représentatives des usagers et usagères du vélo (comment développer un plaidoyer indépendant tout en proposant des services vélos en partenariat avec la collectivité ; comment financer les services vélos qui s'adressent en priorité aux publics en précarité mobilité qui ne sont pas toujours solvables, intrinsèquement à leur situation ; etc).

> **un calendrier annuel type des demandes de subvention** auxquelles nos associations émergent régulièrement afin de faciliter le suivi par les bénévoles.



2 consultations
+ 1 questionnaire grand public
2 notes sur la réservation
1 courrier SERM
1 note sur la location



Avis avec les assos sur **8 projets d'itinéraires**
Consultation sur référentiel aménagements

Séance avec les ingénieurs route pour comprendre les besoins des cyclistes



Enjeux de **mobilisation autour du plan vélo** départemental
Stationnement vélo
Projet échanges avec ingénieurs routes



Projet de journée sur écomobilité scolaire, reportée
Avis coordonné avec 2 assos sur **un projet de franchissement de pont**



Cyclabilité des gares

Associations locales : **Des Chaines ton Vélo** sollicitée en amont pour avis et remarques et pour validation ensuite.



REJOINDRE LA GARE



STATIONNEMENT



CIRCULATION EN GARE



SERVICES VELOS

Légende des appréciations:
Rouge : très insuffisants, non sécurisant Orange : insuffisants Jaune : moyennement suffisants Vert : suffisants (améliorations non liées à la sécurité)

Pour la **région**, les **départements**, les **comcom**, les **communes**, **Gare&Co**

Echanges avec **Gares et Connexions** pour label gare cyclable expérimenté en PDL

31 gares en cours
2024



Région PDL :

Emport du vélo dans les trains :

- 15.12.23 : réponse à l'enquête en ligne TER sur le futur site pour souligner les enjeux vélo et transmission des réponses à la Région.
- 31.01.2024 : consultation sur la réservation obligatoire pour emporter son vélo dans le train
- 19.02.2024 comité des partenaires dédié, avec une note établie par le collectif sur la base d'une consultation des associations.
- 4.06 : visio avec la région et la SNCF sur le dispositif de réservation et transmission de points d'alerte.
- Enquête grand public l'été pour évaluer le dispositif et établir une note pour la région. Signature d'un texte avec la FUB et 5 autres collectifs régionaux sur le sujet.

Cyclabilité des gares :

- refonte du template pour remettre les associations au cœur du processus,
- Audit des gares en cours
- 2 échanges avec Gare&Connexions sur le sujet du label Gares cyclables développées à l'échelle nationale.
- A venir : Mise en ligne des rapports des gares auditées et transmission aux départements et comcom concernées.

Transition écologique :

- participation à la COP régionale en avril, groupe mobilité (1 journée et demi + une note) ;

- émission d'un avis sur le CPER dans le cadre d'une consultation suite à l'avis de l'autorité environnementale ;

Comités de ligne :

- Présence le 21.03 Comité de ligne Mayenne ; relais systématique des dates et invitations aux associations membres locales.
- Participation au séminaire Le train, pour mieux saisir les enjeux de l'ouverture à la concurrence en région (7.12.23).

CESER :

- Maintien du contact depuis l'audition par la commission transport et envoi systématique des avis du CVPDL.
- 27.09.24 : Participation à la visio de présentation de l'étude « Les mobilités et l'intermodalité en Pays de la Loire : quelles ambitions pour demain », pour laquelle le CVPDL a été audité en 2023.

CD44

- Liaisons inter-bourgs : 8 avis donnés ; réunions les 6.12.23, 20.02.24 et 19.04 ; ½ journée le 18.06 pour présenter les méthodes d'audit aux ingénieurs détachés sur ces projets ;
- Participation d'un co-président au cotech de révision du plan de protection de l'air Nantes/Saint Nazaire
- Référentiel aménagements cyclables : visio le 1.07 pour impulser le travail commun.
- ½ journée en juin avec les ingénieurs routes pour sensibiliser sur les besoins des cyclistes et les méthodes du collectif

CD53

- ½ journée d'échange à Laval sur le partenariat, les méthodes de mobilisation pour concerter sur le futur plan vélo du département, etc
- Préparation du temps annuel 2025 avec l'ensemble des personnes chargées de mobilité des intercommunalités dans le 53 et des personnes du service du CD53.

CD49

- Point le 15.04 pour évoquer reporting et identification des actions communes ; inscription à une ½ journée écomobilité, finalement annulée en avril ;

CD85

- Rencontre en mai autour de la demande de partenariat. Sujets abordés : coopération avec les associations, leviers de développement du vélo comme moyen de déplacement, etc.

CD72

- Visio en juin sur les modes de coopération avec les associations locales dans le cadre du schéma départemental vélo.



Veille et diffusion d'informations



1 newsletter collectivité créée. Taux d'ouverture 32%

Courrier sur les sources de financement envoyé au printemps, co-signé par la FUB,



40 posts de recommandations / bonnes pratiques, etc depuis mars



Page dédiée refondue sur le site
Pages ressources + se former sur le site

4 Fiches techniques



« **Capter l'expertise citoyenne** dans les assos »

« **Soutenir l'asso** de mon territoire : les coopérations en question »

« Inciter et accompagner la **création d'une asso locale** en tant que comcom ou commune »

« **Lutter contre les violences routières en collectivités** : bonnes pratiques »

Formations

<p>Cyclabilité des événements 100% PDL</p>	<p>Comment coopérer entre assos et collectivités ? 60% PDL</p>
<p>Comment répondre aux besoins mobilité des territoires ? 85% PDL</p>	<h3>Interventions</h3>



Le CVPDL a produit **des fiches techniques à destination des collectivités pour faciliter le développement de nouvelles associations** :

- + capter l'expertise citoyenne des associations au service des politiques cyclables
- + soutenir l'association de mon territoire : quelles coopérations et besoins respectifs
- + inciter à la création d'une association locale : quel rôle jouer en tant que collectivité

Interventions permettant de sensibiliser au moins 20 collectivités à chaque fois :

- Intervention lors d'un atelier au congrès FUB à Grenoble, avec la région Pays de la Loire, sur l'expertise d'usage : une vingtaine de personnes participantes (03/2024)
- Intervention lors de la formation « prise de poste en mobilité » au CNFPT à Angers – 18.03.2024 et 28.05.2024 : 16 collectivités (sur 34) de la région présentes (4 dans le 44, 2 dans le 49, 1 dans le 53, 3 dans le 72, 5 dans le 85).
- 10/10/2024 : intervention lors de l'atelier « associations et collectivités, quelles coopérations ? » des rencontres régionales de la mobilités durables et stand le midi. 15 collectivités.
- 1 intervention en formation avec le REEVE sur la cyclabilité des événements (septembre, 3 collectivités et une association).

Nous avons également **renforcé la page collectivités sur le site** et créé **une page ressources**.

Le site est en refonte depuis décembre 2024 avec fin prévu pour le lancement du baromètre vélo, afin de faire plus de place aux actions du collectif, ses associations membres et rendre les informations plus lisibles.

Baromètre vélo

BAROMÈTRE DES VILLES CYCLABLES

Réponses 2021

	Contributions	Participation (%)
44	11 029	0,76
49	5 597	0,68
53	1 173	0,38
72	2 177	0,38
85	3 108	0,45
Région PDL	23 084	0,60
France	277 384	0,41

- **5^{ème} région** en nombre de contributions (+67% 2019)
- **8,32%** des contributions sont en PDL (population PDL = 5,72% total).
- **± 13%** des cyclistes quotidiens PDL

- **2^{ème} taux de participation**



49% femmes 51% hommes

35 - 54 ans
50%

TERRITOIRES ASSOS

■ 44 ■ 49

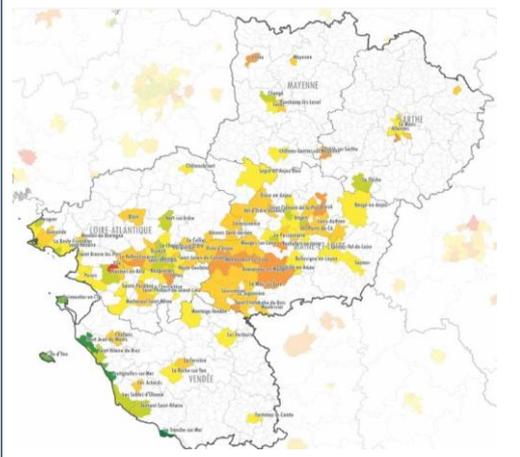
■ 53 ■ 72

■ 85



- **7,9%** des communes classées en 2021 sont en PDL (3,5% des communes françaises = en PDL)

- **10,4%** des communes PDL sont classées



Le CVPDL a également préparé lors du second semestre la **prochaine campagne du Baromètre Vélo**, grande enquête sur le ressenti des cyclistes et non cyclistes dans les communes. Au-delà des informations permettant d'objectiver les besoins sur lesquels adosser les politiques cyclables, le Baromètre est également un moment particulièrement propice pour créer des dynamiques collectives dans les territoires.

Aussi, la **mobilisation des collectivités locales des Pays de la Loire a occupé une partie de notre année** car sans accueil favorable sur le terrain par les communes et intercommunalités, les projets d'associations s'arrêtent avant d'avoir même débutés. La pédagogie et l'information ont donc été centrales dans notre action, en s'appuyant sur les départements partenaires comme relais et co-animateurs de cette dynamique.

Depuis septembre, les collectivités ont régulièrement des informations sur la campagne 2025, notamment via la newsletter dédiée aux collectivités et lancées en 2024. Le Collectif a préparé :

- **Un programme de webinaire** pour animer le territoire des Pays de la Loire durant le premier semestre 2025
- **Des outils et conseils concrets** à destination des collectivités pour mobiliser facilement le plus de réponses possibles.
- **Le recensement des interrogations**, des besoins, etc pour relayer à la FUB auprès de laquelle nous sommes devenus référents régionaux, afin de faciliter la mobilisation du territoire.

Des pages dédiées sur le site, régulièrement mises à jour.

Les engagements éco-responsables du Collectif



Déplacements

Les deux salariées uniquement à vélo ou en transports collectifs, essentiellement ferroviaires.
Les co-présidents : vélo, train ou intermodalité voiture/vélo ou train/vélo

Aide aux déplacements des associations pour la rencontre régionale :

- Prise en charge d'un billet de train par asso ou défraiement du déplacement en voiture.
- Incitation au covoiturage,
- 2 autosolistes, 4 associations en covoiturage, le reste en train ou voiture + train.



Communication et numérique

Utilisation de police économes
Aplats de couleurs et impressions évitées (budget de 100€ annuels)



Achats et approvisionnements

Menu bas carbone, bio, local, végétarien et sans gluten lors de la rencontre régionale via une association d'insertion.
Achat de seconde main ou DiY privilégié (ordinateur notamment).

Le collectif est hébergé au Solilab, tiers lieu d'ESS engagé dans une démarche d'économie d'énergie.



Aide à l'investissement bénévole

Temps forts essentiellement le soir ou le week-end.
Visio autant que possible pour faciliter la participation de toutes et tous.
Choix de la rencontre régionale dans le barycentre de la région.
Ouverture d'un groupe sur messagerie pour fluidifier les échanges



Gouvernance

Conseil d'administration avec deux co-présidents.
1 CA par trimestre.
Assos membres avec droit d'assister aux CA

Gouvernance à l'image de son réseau en termes de parité (CA 25% féminin).



Gestion des salariées

Indemnité kilométrique vélo
Tickets resto
1 formation en 2024, 1 en 2025



Le Collectif est attaché depuis sa création à l'écoresponsabilité de son action, en essayant de balayer un spectre large d'engagements.

L'organisation de la rencontre régionale en octobre était une première mais cela n'a pas empêché le collectif de se montrer ambitieux, notamment sur les enjeux de restauration et de déplacements.

Le Collectif, depuis sa création, s'attache à nouer des relations durables, transparentes et respectueuses avec l'ensemble des parties prenantes et partenaires.

Le collectif identifie des marges de progression d'année en année.

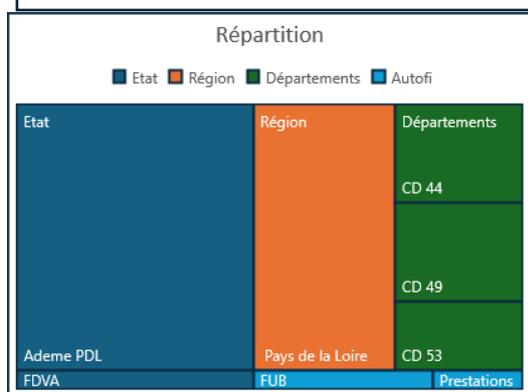
- La gouvernance est essentiellement masculine, ce qui est représentatif à la fois du réseau et de la pratique cycliste. Les minorités y sont également peu représentées.
- Nos outils informatiques ne sont majoritairement pas des logiciels libres.

Il est à noter que les incertitudes financières amènent souvent à revoir les engagements de ce type, ou du moins à privilégier les solutions gratuites, parfois moins ambitieuses. Le Collectif souhaite maintenir son niveau d'engagement et prêtera attention à cette cohérence entre ses valeurs, ses actions et leur respect du vivant, de la démocratie et des principes d'égalité.

Le budget 2024 synthétique estimé

DEPENSES		RESSOURCES	
Rémunérations salariées	86 000	Ademe PDL (2023-2026)	45 000
Charges admin	5 458	FDVA (2023-2024)	3 500
Animation de réseau	7 131	Région Pays de la Loire (2024-2027)	28 125
Constitution fond de roulement	10 771	CD 53 (2023 – 2024)	7 000
		CD 44 (2024- 2026)	10 000
		CD 49 (2023 – 2025)	10 000
<i>BESOIN FOND DE ROULEMENT = 6 mois = 55 000€. 3 prêts en 2024 dont 2 remboursés</i>		Prestations	877
		FUB	1 690
Total	109 360	Total	109 360

En date du 20/02/2025, en attente des comptes consolidés.



BESOINS CVPDL

- Remplacer l'Ademe d'ici octobre 2026 (2 ans)
- Financer des IMV en +
 - Prestations en communication
- Formations et rémunération des salariées
- Fond de solidarité entre assos

2024 Poser les bases de la diversification des ressources

Rescrit fiscal

CD85

CD72

Gares & co



Le Collectif Vélo Pays de la Loire avait pour enjeu d'assurer le transfert de son activité, et donc notamment des moyens d'agir en 2024. Pari réussi avec un transfert des conventions réussi et accepté par les collectivités qui soutiennent le collectif et une confiance renouvelée des partenaires financeurs qui ont renouvelé leur partenariat avec le collectif, notamment les deux principaux, l'Ademe PDL et la région PDL.

L'enjeu est triple :

- à la fois de maintenir les financements actuels : outre la fin programmée de la convention avec l'Ademe PDL, la fin de l'année 2024 a été marqué par des inquiétudes fortes et le contexte contraint amène le collectif à accélérer sa stratégie et ses actions de diversification de ses ressources.
- Développer un modèle économique plus résilient sur une base de soutien public plus large, moins dépendant des deux financeurs principaux, avec le soutien des deux départements restants, notamment. Des échanges positifs ont eu lieu avec le département de la Vendée qui nous a confirmé le soutien lors du COPIL, la convention devant maintenant se concrétiser. Le département de la Sarthe devrait être sollicité officiellement en 2025, après le refus de 2021.
- Enfin, la diversification des ressources passe également par le développement de fonds privés, qui constituent des ressources très nouvelles pour le collectif, donc à complètement inventer.